

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2731(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Informations à fournir dans la demande d'agrément en tant qu'établissement de crédit et obstacles susceptibles d'entraver le bon exercice des fonctions de surveillance des autorités compétentes	
Complétant <a href="#">2011/0203(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	